



150 ans d'action humanitaire

**Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Sydney (Australie), novembre 2013



FR

CD/13/R2

Original : anglais
Adoptée

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Sydney (Australie)
17-18 novembre 2013

**STRATÉGIE POUR LE MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

« Nouvelle Stratégie pour le Mouvement »

Résolution

**Document établi par
la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

RÉSOLUTION

Stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le Conseil des Délégués,

rappelant la résolution 3 du Conseil des Délégués de 2011 sur la Stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement),

1. *prend note* avec intérêt du rapport de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la mise en œuvre de la Stratégie pour le Mouvement ;
2. *convient* avec la Commission permanente que la Stratégie pour le Mouvement, telle qu'elle a été adoptée en 2001 et actualisée en 2005, a été largement mise en œuvre ;
3. *invite* la Commission permanente, en consultation avec les Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge, à continuer à élaborer, sur la base des considérations définies dans le rapport de la Commission permanente et l'annexe 1 à la présente résolution, *Nouvelles orientations pour le Mouvement*, une nouvelle Stratégie pour le Mouvement qui sera présentée au Conseil des Délégués de 2015 pour adoption.

***Nouvelles* orientations pour le Mouvement**

L'humanité, c'est l'avenir



S'ouvrir aux autres

- ☐ Collaborer
- ☐ Travailler avec d'autres

Avant-propos

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui célèbre 150 ans d'action humanitaire, peut regarder en arrière et considérer avec fierté ce qu'il a accompli.

Pourtant, la rapidité et la profondeur des changements en cours dans le monde placent le Mouvement devant de nombreux défis :

- Mieux informés et plus instruits, les bénéficiaires sont mieux à même d'exprimer leurs besoins et leurs intérêts.
- La concurrence s'intensifie, est plus cohérente et mieux organisée aux niveaux international et national, et certains des concurrents du Mouvement réussissent mieux que lui à mobiliser des fonds.
- Il est soumis à un contrôle plus étroit des États et du public qui attendent et exigent davantage de lui.
- Il doit être plus efficace et être perçu comme tel.
- Il doit préserver son pouvoir de mobilisation et ses liens privilégiés avec les États.
- Il doit nouer des partenariats efficaces avec des organisations extérieures.
- Il doit entretenir de bonnes relations de travail à l'intérieur.

Nous avons plusieurs instruments stratégiques : les plans des Sociétés nationales, la Stratégie 2020 de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Stratégie du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour 2011-2014 qui, tous, donnent une orientation et tracent un cadre commun d'action.

La Stratégie pour le Mouvement, adoptée pour la première fois en 2001 et actualisée en 2005, nous a rendu de bons services : la plupart de ses éléments ont été mis en œuvre. Ceux qui ne le sont pas encore seront gérés par les composantes du Mouvement qui sont directement concernées.

Ici, nous avons opté pour une nouvelle démarche : nous avons défini des domaines généraux auxquels il faut être attentif et les avons insérés dans le plan choisi pour les pages suivantes.

Il appartient à chaque composante de décider de ses propres priorités. À la prochaine session du Conseil des Délégués, nous nous ferons part de nos expériences et réviserons ensemble la Stratégie pour les deux années suivantes.

Les Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale ont réalisé de grandes choses. Nous devons à l'avenir en accomplir de plus grandes encore.

Stratégies existantes

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est entendu sur de nombreuses orientations qui sont importantes pour lui et pour ses composantes individuellement. Abondante est la matière dans laquelle nous pouvons puiser :

De plus en plus, les Sociétés nationales investissent dans leurs propres plans stratégiques, en s'inspirant de ceux qui ont été adoptés à l'échelle internationale et en y contribuant.

Les objectifs stratégiques de la Stratégie pour le Mouvement étaient les suivants :

- renforcer les composantes du Mouvement ;
- améliorer l'efficacité et l'efficience du Mouvement par le biais d'une coopération et d'une cohérence accrues ;
- améliorer l'image du Mouvement ainsi que ses relations avec les gouvernements et les partenaires extérieurs.

La Stratégie du CICR 2011 – 2014 « Répondre toujours mieux aux besoins des victimes » comporte quatre orientations stratégiques :

- renforcer le champ d'action du CICR ;
- consolider la réponse contextualisée et multidisciplinaire du CICR ;
- orienter le débat sur les questions juridiques et politiques ayant trait à la mission du CICR ;
- optimiser la performance du CICR.

La Stratégie 2020 de la Fédération internationale « Sauver des vies, changer les mentalités » a pour mot d'ordre « Faire plus, faire mieux, aller plus loin » et compte trois objectifs stratégiques :

- sauver des vies, protéger les moyens d'existence et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises ;
- promouvoir des modes de vie sains et sûrs ;
- promouvoir l'intégration sociale et une culture de non-violence et de paix.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Ce qu'il reste de la Stratégie pour le Mouvement

Une évaluation de la Stratégie pour le Mouvement entreprise suite à une décision du Conseil de 2009 constatait que

« des progrès importants ont été réalisés dans les domaines suivants : renforcement des capacités, forums du Mouvement, interventions dans les situations d'urgence, secteurs impliquant un rôle d'auxiliaire et une communication efficace. Des résultats moins convaincants ont été enregistrés sur les questions d'intégrité et les liens avec le secteur privé. Les tendances extérieures et les meilleures pratiques ont suscité le moins d'intérêt, ou ont été laissées de côté. »

Si les questions d'intégrité et les liens avec le secteur privé sont des préoccupations importantes et partagées, tout comme les tendances extérieures et les meilleures pratiques, celles-ci sont déjà prises en compte dans des processus extérieurs à la Stratégie ou mieux traitées indépendamment d'elle.

La question des forums du Mouvement a été traitée par un groupe de travail de la Commission permanente, et celle de la coopération au sein du Mouvement par des consultations approfondies entre le CICR, la Fédération internationale et les Sociétés nationales.

La Commission permanente, le CICR et la Fédération internationale en poursuivront l'étude avec les Sociétés nationales au cours des deux prochaines années.

Nouvelles orientations

Le Mouvement a une structure fédérale qui se caractérise par le fait que certains de ses succès tiennent à sa gestion, sa structure et ses règlements mais au moins autant, sinon plus, aux valeurs, processus et relations : en d'autres termes, à ce à quoi nous croyons tous, à notre façon de travailler ensemble et à nos relations les uns avec les autres.

Dans cet esprit, le présent document se concentre sur la « collaboration » à la fois entre les composantes du Mouvement et entre elles et leurs partenaires extérieurs.

Nous ne sommes pas prescriptifs quant à la manière de travailler ensemble ou avec d'autres ; celle-ci variera en fonction du moment et du lieu.

L'important est de veiller à ce que la conversation se poursuive car, quand on la laisse s'arrêter, les mécanismes de coopération peuvent devenir trop rigides et bureaucratiques.

Les procédures importantes destinées à améliorer notre coopération, nos réunions, notre image et notre collecte de fonds sont déjà en place ; il faut continuer à les appliquer.

Quant au résultat, chaque composante du Mouvement en est responsable.

Collaborer

Nous estimons que ces points sont d'une importance capitale pour nous permettre de bien collaborer et de travailler efficacement avec des partenaires extérieurs :

Valeurs

- Obligation de rendre compte aux bénéficiaires et aux donateurs et de nous rendre des comptes les uns aux autres
- Contribuer à la réalisation des nouveaux Objectifs du Millénaire pour le développement
- Défendre et respecter les Principes fondamentaux
- Célébrer mutuellement nos succès

Processus

- S'adapter aux changements rapides, tant au niveau national qu'à l'étranger
- Qualité : les bénéficiaires la méritent, les donateurs l'exigent
- Apprendre – en tirant les leçons de l'expérience et au contact les uns des autres
- Former nos volontaires et nos employés
- Technologie
- Recherche : elle accroît nos connaissances
- Capacités : investissons dans leur renforcement

Relations

- Tendre à une unité de discours
- S'acheminer vers des appels communs
- Intensifier la communication et les consultations dans l'intervalle des réunions
- Partenariats efficaces avec des acteurs extérieurs
- Faire entendre une voix forte et claire

Travailler avec d'autres

Une approche commune de notre travail

Au cours des deux prochaines années, chacun d'entre nous travaillera ou contribuera, selon sa situation, à la conception de méthodes, de procédures et de mécanismes qui amélioreront notre approche :

- des relations avec les gouvernements (statut d'auxiliaire)
- de la forme et du contenu des forums du Mouvement
- de la collaboration
- de la coordination des opérations
- de la collaboration à la réalisation d'objectifs communs
- de la diplomatie humanitaire
- des donateurs
- de la mobilisation de ressources
- de la communication et de la consultation dans l'intervalle des réunions
- des acteurs et partenaires extérieurs

Apprendre et se renouveler

Pour réussir, il faut savoir tirer les leçons de l'expérience et les mettre à profit pour prendre de nouvelles décisions en connaissance de cause.

À cette fin, toutes les composantes du Mouvement s'engagent à se faire part, sous la forme qu'elles jugeront appropriée et bien avant chaque Conseil des Délégués, de leurs succès, frustrations ou incertitudes ou de leurs motifs de célébration.

À chaque Conseil des Délégués, les composantes du Mouvement seront invitées à débattre et à actualiser ce document comme base de leur réflexion et de leur action au cours des deux années suivantes.

Les stratégies existantes – au niveau national comme au niveau international – ont leurs objectifs, leurs indicateurs de progrès et leurs systèmes de compte rendu. La présente stratégie n'a rien de tout cela : les Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale devront trouver chacun sa manière propre de la mettre en œuvre et de documenter les résultats. Ensuite, ils se les communiqueront : ils seront comptables les uns devant les autres.